

REFERENTIEL DE COMPETENCES ET DE CERTIFICATION – WEBMARKETING & CO'M

Cible : La certification « Développer une offre de formation digitalisée » s’adresse à un public de formateurs indépendants souhaitant développer leur activité en mettant en place une offre de formation digitalisée.

Prérequis : Le candidat devra justifier d’une expertise dans un domaine spécifique ainsi qu’un an d’expérience en qualité de formateur.

Modalités de vérification du prérequis : Les prérequis seront validés via un entretien de positionnement.

Candidat en situation de handicap : Tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d’évaluation et obtenir l’assistance d’un tiers lors de l’évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur le conseil du référent Handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adapté.

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D’EVALUATION	
	MODALITÉS D’ÉVALUATION	CRITÈRES D’ÉVALUATION
Développer une offre de formation digitalisée		
C1. Analyser le marché de la formation digitale dans son domaine d’intervention , en identifiant son écosystème (acteurs clés, concurrents...) ainsi que les tendances susceptibles de représenter des opportunités en matière de digitalisation, afin d’orienter son choix de positionnement de son offre de formation digitalisée.	<p>Mise en situation professionnelle sur un projet de digitalisation d’une offre de formation.</p> <p>Le candidat prépare en amont de la soutenance orale un projet d’offre de formation digitalisée en lien avec son expertise métier.</p>	<p>Critères pour la compétence C1</p> <ul style="list-style-type: none"> - L’analyse de l’offre existante en termes de formation digitalisée, sur le marché, permet d’identifier la concurrence. - Le positionnement choisi met en avant une différenciation par rapport à la concurrence.

	<p>Il est attendu du candidat qu'il présente les opportunités du marché de la formation digitale dans son domaine d'expertise et qu'il définisse dans ce cadre le positionnement qu'il souhaite se donner (en lien avec C1).</p>	<p>- Le positionnement est cohérent vis-à-vis de la cible d'apprenants.</p>
<p>C2. Identifier les besoins en termes d'accès à la formation de sa cible d'apprenants, en fonction de ses spécificités (situations géographiques, disponibilités par rapport à ses métiers, habitudes en matière de formation, niveau d'utilisation des outils informatiques...) et en évaluant leur degré de maturité digitale, afin de définir le niveau de digitalisation de son offre (full digital, blended learning, synchrone, asynchrone...).</p>	<p>A travers le profil cible des apprenants, de ses besoins et de ses appétences à l'outil informatique, il est attendu du candidat qu'il en fasse la correspondance avec le type de digitalisation à choisir pour son offre de formation (en lien avec C2).</p> <p>Le candidat devra ensuite présenter les solutions de digitalisation choisies en les argumentant en fonction de ses critères de choix et de son public (en lien avec C3).</p>	<p>Critères pour la compétence C2</p> <ul style="list-style-type: none"> - La cible d'apprenants est caractérisée et en particulier par rapport à son niveau et à ses appétences pour les outils informatiques. - Les besoins sont suffisamment précisés pour permettre d'adapter en fonction l'offre de formation à un format digitalisé. - La correspondance entre les besoins et le niveau de digitalisation à prévoir est identifiée.
<p>C3. Sélectionner les solutions de digitalisation pour son offre de formation, en fonction de critères de fonctionnalités fixés (outils collaboratifs, apprentissage social, suivi des statistiques de performance des apprenants...), selon le type de session à mettre en place (nombre d'apprenants, objectifs de formation...) et de la typologie d'apprenants (au niveau culturel, éducationnel, générationnel...), afin de choisir celles qui seront les plus adaptées.</p>	<p>Le candidat devra présenter un plan de formation découpé en modules pédagogiques. Il devra également présenter les outils de digitalisation associés et justifier cette association.</p> <p>Le candidat devra être en mesure d'adapter les formats pour la prise en compte de l'apprenant en situation de handicap (Certaines situations de handicap pourront être données en exemple) (en lien avec C4).</p>	<p>Critères pour la compétence C3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les solutions de digitalisation choisies sont cohérentes vis-à-vis du projet d'offre de formation digitalisée. - Les besoins fonctionnels pour la formation en ligne sont identifiés et caractérisés. - La correspondance entre les solutions choisies et les critères de fonctionnalités ainsi que la typologie d'apprenants est démontrée.

C4. Concevoir des modules pédagogiques digitaux, en créant, découpant et calibrant les contenus pédagogiques en séquences progressives d'apprentissage, et en les structurant grâce à des formats de diffusion et des scripts adaptés aux besoins des apprenants (objectifs, rythme d'apprentissage, niveau, disponibilité, accessibilité aux personnes en situation de handicap...), **afin de répondre aux objectifs de formation des apprenants.**

Enfin, il est attendu du candidat qu'il choisisse son LMS et en fonction de celui-ci qu'il liste les grandes étapes de paramétrage de l'offre de formation digitalisée (en lien avec C5).

Critères pour la compétence C4

- Le plan de formation est découpé de manière structurée et claire : les contenus pédagogiques sont organisés en séquences progressives d'apprentissage associées aux outils de digitalisation.
- La justification des outils de digitalisation tient compte des scripts et des formats de diffusion choisis (contenus vidéos, audios, texte, PowerPoint...).
- Des exemples d'adaptation des formats de diffusion des modules pédagogiques sont justifiés dans le cadre de la prise en compte des personnes en situation de handicap.

C5. Configurer un LMS (Learning Management System), en paramétrant les différents services, options et fonctionnalités (organisation du contenu, évaluations, forums de discussion, outils de marketing et de promotion...), selon les parcours d'apprentissage définis, et en personnalisant les interfaces aux différents profils (prospects, apprenants et formateurs) pour les rendre conviviaux, **afin de rendre son offre de formation digitale accessible au public de sa promotion marketing à sa réalisation pédagogique.**

Critères pour la compétence C5

- Le choix du LMS choisi est justifié.
- Les modalités de mise en ligne de formation en fonction de la solution LMS choisies sont identifiées :
 - au niveau des contenus pédagogiques à diffuser.
 - au niveau des modes d'évaluations destinés aux stagiaires à paramétrer.

- | | | |
|--|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none">- Le paramétrage des outils de communication avec les stagiaires : forum, chat...est intégré.- Le paramétrage des outils de marketing et de promotion (tunnel de vente, webinaire, email marketing...) est également intégré.- Le candidat a prévu la personnalisation de l'interface aux différents profils : prospects, apprenants, formateur... |
|--|--|--|